

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 3 JUILLET 2012 À 18 HEURES 30

N° 2 – 101 / 2012 : CONVENTION D'ÉTUDE AVEC LA SNCF POUR LA RÉALISATION D'UN PASSAGE INFÉRIEUR ROUTIER À LA GARE D'ALBI VILLE

L'An Deux Mille Douze, le 3 juillet 2012

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 3 juillet 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ,

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Robert PAGGI, Claude COSTES, David KOWALCZYK, Eliane CARLES, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, William NION, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Jean-Michel DOUREL, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Anne ROUMEGAS-PORCHE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 41

Votants (titulaires, suppléants votants) : 34

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 3 JUILLET 2012**N° 2 – 101 / 2012 : CONVENTION D'ÉTUDE AVEC LA SNCF POUR LA RÉALISATION D'UN PASSAGE INFÉRIEUR ROUTIER À LA GARE D'ALBI-VILLE**

Pilote – Maîtrise d'ouvrage et programmation travaux

Madame Anne-Marie ROSÉ, rapporteur,

Les services du Territoire des Directions Régionales des deux entités SNCF et RFF, ont établi un Schéma Directeur du Patrimoine Ferroviaire pour la gare d'Albi Ville dans le cadre d'une politique d'optimisation des terrains dont ils sont propriétaires. Cette démarche ainsi que les premiers résultats ont été présentés aux collectivités susceptibles d'être intéressées par des terrains potentiellement mutables.

Ces premiers éléments de présentation ont mis en évidence le foncier éventuellement disponible après recomposition des espaces de la gare. Ces études doivent cependant être affinées au regard des besoins potentiels identifiés sur le secteur notamment en matière de stationnement supplémentaire pour les usagers de la gare ainsi que d'équipements ou d'ouvrages de voirie qui pourraient être réalisés.

Parallèlement, la ville d'Albi et la communauté d'agglomération étudiaient la possibilité de réaliser un projet de connexion routière entre les quartiers ouest et le centre-ville scindés par la gare et les activités ferroviaires, via un passage inférieur traversant ces dernières et reliant ainsi le secteur de la rue des Sorbiers à la rue Général Giraud.

Un premier plan de principe de l'ouvrage a été réalisé.

Afin de s'assurer de la faisabilité complète du projet, une étude préliminaire est nécessaire.

Afin de poursuivre les études de faisabilité du passage inférieur, RFF autorise la communauté d'agglomération à lancer l'étude préliminaire sous réserve que celle-ci soit réalisée par la direction de l'ingénierie du pôle régional Sud Ouest SNCF compte tenu de la spécificité des infrastructures à étudier.

Il est donc proposé de conclure une convention avec la SNCF, Direction du pôle régional Ingénierie de Toulouse pour la réalisation de l'étude préliminaire pour la réalisation d'un passage inférieur routier au niveau de la gare d'Albi Ville.

Cette étude permettra de préciser les besoins liés au passage inférieur routier et de montrer l'existence d'au moins une réponse technique à ces besoins, et donc la faisabilité du projet.

Elle permettra également de :

- Définir une enveloppe financière et un calendrier prévisionnel ;
- Rappeler l'ensemble des procédures à traiter pour la réalisation d'un tel ouvrage ;
- Proposer un programme pour la phase avant-projet sommaire (AVP) en incluant délai et coût.

SNCF ingénierie a transmis un devis pour la réalisation de cette étude d'une durée de 5 mois, de 59 350 euros H.T. décomposé comme suit :

- Pilotage de la prestation et participation à une réunion intermédiaire, une réunion de restitution de l'étude préliminaire : 2 800 €
- L'étude préliminaire de la solution de base proposée par la collectivité : 25 200 €

- La réalisation d'un levé et d'un report du domaine ferroviaire impacté par le projet incluant la partie SNCF Entreprise pour la sécurité des intervenants : 16 100 €
- Rédaction d'un DCE et suivi de la réalisation des sondages et essais de sols : 4 450 €
- L'étude préliminaire de l'option (modification du plan de voies et réduction de l'ouvrage souterrain) avec plus value de levé topographique : 10 800 €

L'estimation des coûts de réalisation des sondages de reconnaissance de sols est de 15 000 €.

Il vous est proposé d'approuver la réalisation de cette étude préliminaire qui permettra de vérifier la faisabilité technique d'un passage inférieur routier sous les voies ferroviaires et de conventionner avec le pôle régional d'Ingénierie Sud Ouest de la SNCF pour la réalisation de cette étude.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du Bureau du 26 juin 2012,

Vu l'avis de la commission mobilité du 28 juin 2012,

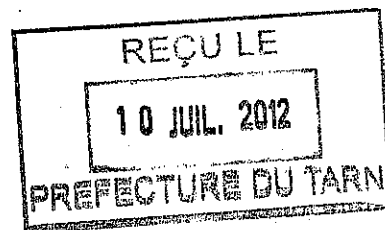
ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la réalisation de l'étude préliminaire pour la réalisation d'un passage inférieur routier au niveau de la gare d'Albi Ville ;

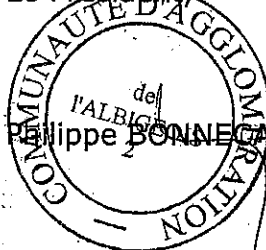
AUTORISE le président à signer la convention avec la direction du pôle Ingénierie Sud Ouest de la SNCF et tout acte nécessaire à la réalisation de cette étude.

DIT QUE les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.



Pour extrait conforme,
Fait le 3 juillet 2012,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE